



Le tribunal administratif vient d'annuler l'autorisation préfectorale de déterrer des blaireaux entre mai et août dans l'Ain.

Oui, les arrêtés préfectoraux autorisant la vénerie des blaireaux dans l'Ain en 2020 et 2021 étaient bien illégaux.

A la demande de FNE Ain, le tribunal administratif a annulé ces deux arrêtés le 14 décembre 2021. Le juge retient que la préfète n'avait pas fourni suffisamment d'informations au public pour que celui-ci s'exprime lors de la consultation préalable.

Et pourquoi la préfète n'avait-elle pas fourni ces renseignements au public ?

Agenda

#### Et les chantiers de plantations ?

Deux chantiers de plantations de haies attendent votre aide!



08/01 **Peyzieux-sur-Saône** 

Le samedi 8 janvier 13h-17h30, au 429 route de Simandre, Peyzieux-sur-Saône, Prévoir de quoi manger - soupe offerte par Olivier

[Avec le soutien financier de l'OFB et du Conseil Régional AURA, nous nous sommes rapprochés d'agriculteurs et d'associations volontaires dans l'Ain pour lancer une dynamique de plantation. Aidez-nous à faire ces plantations pour remettre de la biodiversité dans nos campagnes!]

»»» Infos et inscriptions ««« 07 81 10 71 84



#### 19/01

### La Cressonnière du Bugey

Le mercredi 19 janvier 8h30-17h30, à La Cressonnière du Bugey, 01500 Saint-Maurice-de-Rémens, Prévoir de quoi manger

[Dans le cadre du Marathon de la Biodiversité porté par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain et cofinancé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, FNE accompagne communes et agriculteur.rice.s pour planter des haies et créer des mares dans le but de restaurer les corridors de la trame turquoise.]

Afin de mener à bien nos chantiers à venir nous sommes à la recherche de bénévoles motivé.e.s.

#### Actualité dans l'Ain



## Accueil de 3 volontaires en service civique

L'équipe de FNE Ain souhaite la bienvenue aux volontaires en service civique.

Thomas, Molly et Esther nous ont rejoins depuis quelques mois déjà. Retrouvez-les lors de nos futures actions



Dans le cadre de l'Opération Hérisson initiée par FNE Doubs et relayée localement par FNE Ain, découvrez comment aider les hérissons à passer leur phase d'hibernation.

A travers cet article, comprenez le rôle du hérisson dans vos jardins et amusez-vous en lui réalisant un abri douillet.

### **Ateliers**

Voici les ateliers que nous vous proposons pour ce mois de janvier.

Les inscriptions sont obligatoires, les places étant limitées par le contexte sanitaire.



#### Atelier exuvies – Bourg-en-Bresse (01) [Complet]

L'atelier de détermination des exuvies est complet !

Nous vous proposons celui de Chindrieux (voir atelier suivant).



# Atelier exuvies – Chindrieux (73)

Ce samedi 29 janvier, 10h-17h, retrouvez l'atelier exuvies à Chindrieux. Une occasion de ne pas rater l'évènement



Atelier pelotes – Bourg-en-Bresse (01) [Complet]

L'atelier de découverte de pelotes de réjection et de détermination de crânes de micrommamifères est complet !

Restez attentifs, un prochain atelier sera proposé sur Pont-d'Ain

-en co-organisation avec la LPO AURA-Ain-

## Actualités régionales et nationales



## France Nature Environnement vous emmène dans la nature!

Chaque année, des centaines de milliers d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de familles sont sensibilisées à la nature partout en France grâce aux associations de notre mouvement. Des sorties nature aux conférences-débats, en passant par des formations en entreprise ou des événements dédiés, nos animateurs et animatrices interviennent partout pour permettre à chacun de découvrir, aimer et comprendre la nature.



# Bouquetins, bovins et brucellose : des pistes pour susciter l'apaisement

À la fois solidaires des éleveurs et désireuses de trouver des solutions compatibles avec la préservation de l'espèce, France Nature Environnement et Humanité et Biodiversité publient une note commune ouvrant des pistes pour une gestion apaisée de l'épizootie.

FNE Ain vit grâce à vous !

**DONNEZ OU ADHEREZ\*** 

#### Devenez bénévoles!

\*Votre don est déductible des impôts à 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 60 € ne vous coûtera en réalité que 20,40 € après déduction fiscale.

France Nature Environnement Ain 44 avenue de Jasseron 01000, BOURG EN BRESSE Vous recevez cet e-mail car vous êtes sur le fichier contact de FNE Ain. Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant.